# Compte rendu de Conseil d'école 2

Secrétaires : Mmes Guoin et Lafoix.

***Date :*** Jeudi 10 mars 2016, 18h.

***Présents :***

Mme Lafoix, Mme Le Roux, Mme Guoin, Mme Héry, Mme Fesnau, Mme Allard, Mme Blaise, Mme Bouvron, enseignantes.

Mme Séné, ATSEM.

Mme Dambrine, élue chargée des affaires scolaires.

Mme Allein, M. Chrébor, Mme Magalhaes, Mme Prat, Mme Morot, Mme Gautier, Mme Testan, Mme Moisdon, Mme Moueix, Mme Le Sauze, Mme Laurent, Mme Breuil, Mme De Amorim, parents élus.

***Excusés :***

Mme Parizot, Inspectrice de l'éducation nationale.

Mme Stierle, Mme Moreau, Mme Theil, enseignantes.

M. Baudoin DDEN.

Mme Loti, psychologue scolaire et M. Arrignon, enseignant spécialisé.

M. Laborderie, Maire.

***Ordre du jour :***

*1 – Point sur les effectifs et perspectives pour 2016/2017*

*2 – Projets en cours et à venir*

*3 – Service civique*

*4 – Retour sur les exercices d’évacuation incendie et de confinement*

*5 – Travaux et équipements discutés avec la municipalité*

*6 – Questions diverses*

Effectifs et perspectives pour l’année scolaire 2016/2017

La fusion des écoles maternelle et élémentaire de Magné a été votée lors du Conseil Municipal du 8 mars 2016.

A la rentrée prochaine, le groupe scolaire s’organisera en une seule école primaire, de la Petite Section au CM2.

Une fermeture définitive a été prononcée en comité technique le 8 mars pour l’école élémentaire à la rentrée prochaine.

Le groupe scolaire sera donc composé de 8 classes à la rentrée 2016.

Effectifs prévus :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Totaux |
| 25 | 19 | 24 | 28 ou 29 | 26  | 26  | 23 | 27 | 198 ou 199 |

La moyenne serait de 24.8 élèves par classe.

Plusieurs possibilités de répartitions existent. Aucune d’entre elles n’est privilégiée à ce jour. Une réflexion sera menée par l’équipe enseignante dans quelques semaines. Il faut attendre que les effectifs s’affinent.

# Projets en cours et à venir

PS et MS : Spectacle « Moooonstres » le 1er juin.

GS : Spectacle « Comment ça va sur la terre ? » le 18 mai.

PS, MS et GS : Sortie à Chizé le 10 mai. Pour les PS et MS : animation « La vallée de Tom Pouce » et la visite du parc animalier (qui se fera en calèche pour les PS). Pour les GS : animation autour du loup et visite du parc animalier.

GS, CP et CE1 : journée sportive de fin d’année, au stade, comme l’année scolaire dernière, en juin.

CP et CE1 : les deux classes participent actuellement à un cycle natation, qui a débuté en février et se terminera fin avril, à la piscine de Chauray.

CE2 : Un moment d’écriture animé par Claude Chalabreysse aura lieu le 1er avril, à l’école.

Ce projet est mené par la médiathèque de Magné et financé par la municipalité et Association du Bout du Monde, dans le cadre du festival « Voyager autrement » proposé les 1, 2 et 3 avril à Magné.

CE2 : Projet sur le développement durable, la pollution et le tri des déchets. Une action sera menée avec la cantine et Guillaume Martin (service civique) sur la période 4. Des actions seront également menées en APS et avec M. Baudet aux jardins partagés.

CE1 et CE2 : Spectacle à l’espace Tartalin d’Aiffres sur le tri des déchets, le 31 mai 2016.

CE2 et CM1 : Un cycle escalade a débuté après les vacances de février et s’achèvera après les vacances de Pâques. Chaque classe bénéficie de 5 séances.

CM1/CM2 et CM2 : Vélo: Le cycle de vélo commencera après les vacances de Pâques. Deux sorties sur route sont prévues à la suite d’un entrainement en milieu fermé (cour et parking de l’école).

La classe de CM1 participera également aux séances d’entrainement en milieu fermé.

CM1 et CM2 : Projet théâtre : des pièces sont lues et préparées en classe. Un intervenant de l’OCCE intervient 3 fois avec chacune des classes. Les élèves procèdent ensuite à un vote pour choisir le texte à travailler. L’auteur choisi cette année est Dominique Richard. La mise en scène est entièrement réalisée par les élèves.

CM2 : Sortie au musée d’Agesci autour d’un jeu de découvertes. Les élèves s’essaient maintenant à l’écriture d’une histoire qui se passe au musée.

CM2 : L’activité Kayak se déroulera sur la période 5.

CM2 : La semaine du 7 au 11 mars est l’occasion pour les élèves de CM2 de participer à une immersion au collège Jean Zay. Deux jours sont proposés à chaque classe pour découvrir le collège et profiter des enseignements en classe entière ou en groupes dans des classes d’élèves de 6ème. Le premier retour des élèves est très positif. Mme Héry explique l’importance pour les élèves de prendre conscience des attendus de la 6ème.

Sortie de fin d’année : Le projet initialement prévu à la cité des sciences à Paris a été annulé pour des raisons de sécurité. L’équipe travaille pour une sortie de fin d’année commune aux 6 classes de l’école élémentaire (château des énigmes ?).

Toutes les classes de l’école élémentaire continuent de participer au dispositif « école et cinéma ».

Pour tous ces projets, l’équipe enseignante tient à remercier la municipalité et l’association des parents d’élèves qui versent des subventions permettant chaque année aux élèves de bénéficier de tous ces projets.

Service civique

La mairie a obtenu un agrément pour un emploi en service civique pour 2 ans. Guillaume Martin a été recruté fin janvier pour une période de 6 mois. Sa mission est de faire du lien sur les différents moments de la journée de l’élève et avec les différents partenaires, dans le cadre du projet d’école sur la connaissance et la compréhension de son environnement. Il intervient sur différents projets menés dans les classes (développement durable, land art…) et lors des activités périscolaires. Cet emploi a également pour but d’aider ce jeune dans la construction de son projet professionnel qui est d’être éducateur spécialisé.

Ce recrutement est une réponse aux faits d’incivilité observés l’année scolaire passée principalement lors de la pause méridienne. L’occupation de la salle de garderie ou de la cour arrière de l’école élémentaire pourra être proposée aux enfants avec des activités menées par ce jeune.

Ses actions sont limitées à l’école élémentaire, mais une seconde personne pourrait prendre le relai l’année prochaine et des activités avec les plus petits pourraient être envisagées.

Retour sur les exercices d’évacuation incendie et de confinement

Incendie :

Maternelle : Un exercice s’est déroulé le 13 janvier en présence de M. Léon-Henry de la municipalité. Cet entrainement s’est déroulé conformément aux attentes, sans panique des élèves et en respectant les consignes de sécurité.

Elémentaire : Un premier exercice a eu lieu le 28 septembre 2015, en présence de M. Coulay et un second, en présence de M. Léon-Henry, le 8 janvier 2016. Ces deux entrainements se sont également très bien déroulés.

Confinement :

Suite aux évènements de novembre, le ministère de l’Education Nationale a demandé un exercice de confinement en urgence dans tous les établissements scolaires de France.

Maternelle : Le lieu de confinement choisi est la classe de PS et la salle attenante. L’exercice a eu lieu le 29 janvier 2016. Il s’est déroulé dans le calme et les élèves ont été très silencieux lors du rassemblement dans une des classes de l’école.

Elémentaire : Les classes se confinent dans la classe de CP pour les CP et les CM1/CM2 et dans la classe de CE1 et la bibliothèque pour les autres niveaux. L’exercice de confinement s’est déroulé le 11 décembre 2015, également dans le calme.

Un deuxième exercice pour chacune des deux écoles sera à programmer avant la fin de l’année scolaire.

Equipements et travaux discutés avec la mairie

Toilettes extérieures de l’élémentaire :

Les services techniques de la municipalité ont été mobilisés et une réfection des toilettes est prévue dans l’année 2016.

Equipement informatique :

Un devis est parvenu en mairie pour le câblage réseau et la réfection en partie du câblage électrique (autour de 6500€). Cette demande d’équipement sera votée lors du Conseil Municipal consacré au budget, le 24 mars prochain.

Ce câblage est la première phase indispensable au bon fonctionnement des équipements informatiques. En fonction du budget voté, l’achat de matériel (type TBI, tablettes…) sera réfléchi.

Jeux dans la cour de l’école maternelle :

Ils ont été réparés quelques jours après le dernier Conseil d’Ecole. Une réflexion sera engagée sur le revêtement au sol et le changement de structure lorsque celle actuelle ne sera plus en état.

Tables et chaises :

La municipalité a investi dans une vingtaine de tables individuelles et de chaises à la rentrée dernière. Cette dotation permet de renouveler une partie du mobilier existant et de faciliter les apprentissages.

Questions diverses

1 -Est-ce qu’une solution pérenne de remplacement de la maîtresse des GS est prévue ?

Mme Blaise a pris ses fonctions le 2 mars et ce pour le reste de l’année scolaire.

2 - Qu’en est-t-il du projet pour l’intervention d’une personne du service civique ?

Cf plus haut.

3 -Est- ce que des conférences sont prévues, comme annoncé en début d’année ?

Une conférence débat est prévue le 22 mars prochain sur l’éducation aux médias. Cette conférence sera la seule possible pour cette année scolaire. Si le retour de cette intervention est positif, d’autres animations de ce type pourront être programmées pour l’année scolaire prochaine.

4 -Qu’en est-il du projet commun aux classes de CE2/CM 1/CM2 ?

Cf plus haut.

5 - Serait-t-il possible que les sorties scolaires des maternelles soient annoncés aux parents avec un peu plus d’anticipation afin qu’ils puissent prendre leurs disponibilités pour un éventuel accompagnement ?

Cela sera fait dans la mesure du possible.

6 -Les robinets des toilettes ont été réparés ?

Une vérification de l’ensemble des toilettes de l’école élémentaire aura lieu. Les services techniques réfléchissent à une solution pour que les vannes d’ouverture ne soient pas à portée des élèves.

7 -L’APE a le projet de faire la fête de l’école au stade, et cette occasion serait-il envisageable d’avoir un projet commun aux deux écoles ?

La question de l’organisation est posée aux parents d’élèves : la fête est-elle prévue sur la journée ? L’organisation d’activités a-t-elle été envisagée ?

L’Association des Parents d’élèves n’est pas en mesure de répondre pour le moment. Pour l’équipe enseignante, il est possible d’envisager un même lieu pour les différentes classes et un seul moment de spectacle s’il y a un spectacle.

8 - Pourquoi l'APE n'a t elle pas participé au "contrat de comportement" distribué en ce début d'année et n'a pas eu d'avis à donner ?

Le document établit est une base de réflexion pour les années à venir. L’équipe enseignante souhaite y réfléchir avec les parents d’élèves en fonction des remarques et questionnements de tous. Il fallait une phase « test » et la mise en place d’un premier jet pour ensuite pouvoir le modifier en fonction des besoins. L’équipe enseignante propose de se réunir avec l’équipe municipale et quelques parents d’élèves avant la fin de l’année scolaire pour faire évoluer ce document pour la rentrée prochaine.

9 -A t on besoin de mettre autant de règles au niveau de l'école et de la cantine ? Le document distribué a été rédigé en fonction des besoins recensés par les équipes enseignante et municipale. Les règles à respecter peuvent être ciblées pour des enfants qui ne pourraient pas tout respecter et qui repartiraient chaque jour avec des remarques. L’objectif premier est de permettre à chacun de tendre vers un meilleur comportement au quotidien pour son bien-être et celui de tous dans la communauté éducative.

10- Stationnement sur le parking : Le matin entre 8h30 et 8h45, il est très fréquent de voir des véhicules s’arrêter devant le portail d’entrée et hors zones de stationnement, le temps de laisser descendre leur enfant et de les regarder entrer dans la cour alors qu’il y a des places libres sur le parking.

Est-ce que les règles de stationnement sur le parking peuvent être rappelées aux parents et être affichées visiblement sur le parking ? Qu’en est-il de la présence du garde champêtre ?

Il n’y a pas de garde champêtre.

Un rappel des règles de stationnement peut être fait dans les cahiers des enfants et sur les panneaux d’affichages. Mais la question de l’impact auprès des familles est soulevée.

La présence de bénévoles le matin sur le parking est évoquée. Mais des incivilités sont à craindre.

Plusieurs solutions sont envisagées :

-Lister les élèves concernés et rappeler aux parents que l’accès à l’école le matin n’est autorisé avant 8h35 que si les enfants sont emmenés en garderie.

-Proposer un tarif minime de garderie pour le dernier quart d’heure (de 8h20 à 8h35).

-Réorganiser la circulation devant l’école en créant une zone « dépose minute » plus grande.

Ces propositions seront discutées avec la municipalité.

11-Distribution du pain : les élèves ont-ils la possibilité de prendre plus d’une tranche de pain à la cantine ?

Oui, dans la mesure où les élèves peuvent se resservir, il leur est possible de prendre plusieurs tranches de pain pour leur repas.

12-Pourquoi la cantine ne privilégie t-elle pas les circuits courts et produits bio ?

L’équipe municipale travaille là-dessus, elle s’appuie sur les producteurs locaux et un certain nombre de produits sont issus de circuits courts et de l’agriculture biologique. Cela figurera dès que possible de manière plus lisible sur les menus.

13-Les transports à Niort : Il est encore très compliqué à ce jour pour les classes de l’école de bénéficier des transports de la CAN pour les déplacements à Niort : problème de places assises dans le bus, d’horaires qui ne conviennent pas… Ce problème a été transmis à Mme Barathon de la mairie pour que M. le Maire puisse en référer aux instances de la CAN. La discussion sera à reconduire pour évoquer les possibilités d’amélioration de ce service afin de permettre aux élèves de participer à une liaison avec le collège dans de meilleures conditions.

**La séance est levée à 20h20.**